

UN NOUVEAU POÈME DE RABELAIS ?

Que Rabelais ait eu, de son vivant, renom de « s'entendre en rime » n'est plus à démontrer, de même que les tenants et les aboutissants d'une telle réputation¹. Ce sont les chapitres « Rabelais lyonnais » et plus spécifiquement « Rabelais poète latin », ou du moins auteur d'une poignée de pièces latines versifiées, que nous voudrions rouvrir à l'occasion de la présente conjecture, dans le sillage des travaux précieux, mais relativement rares en fin de compte, de J. Plattard, G. Demerson ou encore R. Cooper sur l'écrivain latin que fut aussi l'humaniste de la Devinière².

Au verso du frontispice de la partie *Cornucopiae* de l'*Officina* de J. Ravisius Textor, dans une édition parue à Lyon (Jean Mareschal pour Simon Vincent) et datée de mai 1532, figurent huit distiques latins surmontés des initiales « R. F. »³. C'est donc près d'une décennie après le décès du régent du collège parisien de Navarre que ces seize vers paraissent pour la première fois⁴. Comme nous le verrons dans l'édition traduite du poème fournie ci-dessous, l'auteur évoque l'origine de la légendaire corne d'abondance en s'appuyant non sur l'histoire traditionnelle de la chèvre Amalthée, mais sur le combat entre les rivaux Hercule et Achéloüs, dieu du fleuve étolien, en lutte pour les faveurs de Déjanire, épisode conté par Ovide au début du livre IX des *Métamorphoses*⁵.

Face à une signature ou une adresse aussi lapidaire, l'identification de l'auteur et, par corrélation, du destinataire de ce poème constitue, bien évidemment, le problème central. Le recours même à des initiales, qui plus est sans correspondance avec aucun personnage attesté dans cette édition lyonnaise, rend, à nos yeux, peu convaincante l'hypothèse selon laquelle « R. F. » désignerait le dédicataire du poème⁶.

¹ L'expression laudative est celle de Sagon dans son *Rabais du caquet de Fripelippes et de Marot* composé en réponse à l'épître (1537) dans laquelle Marot (Frip.) inclut Rabelais dans un groupe de poètes confirmés, talent poétique ne constituant donc pas un point de désaccord entre les deux ennemis. Cf. e.a. J. Plattard, « Rabelais réputé poète par quelques écrivains de son temps », *RÉR* 10 (1912), pp. 291-304 (291-292 pour les textes évoqués). Je tiens à remercier ici Mireille Huchon, Perrine Galand et Marie Madeleine Fontaine pour leur relecture avisée et enthousiaste de la présente note, ainsi que Romain Menini pour nos échanges préalables sur cette hypothèse.

² Cf. J. Plattard, « Les publications savantes de Rabelais », *RÉR* 2 (1904), pp. 67-77; G. Demerson, « Rabelais, auteur latin », *Bull. des Amis de Rabelais et de la Devinière*, III, 3 (1974), pp. 110-113; R. Cooper, « Rabelais's neo-Latin writings », *Neo-Latin and the vernacular in Renaissance France*, G. Castor – T. Cave (ed.), Oxford: Clarendon Press, 1984, pp. 49-70.

³ *Ioannis Ravisii Textoris Nivernensis Cornucopiae, quo continentur loca diversis rebus per orbem abundantia...*, avec *Officinae I. R. T. N. historicis poeticisque refertae disciplinis prima pars <et> secunda pars...* (exempl. consulté: Bibl. roy. de Belgique, Rés. préc. LP 12 902 A 1-2). Il s'agit d'une édition de Jean Mareschal, établie avec le matériel typographique de son défunt père Jacques I^{er} dit Roland (cf. colophons des trois parties), pour le libraire-éditeur Simon Vincent. Notons que le poème ne figure pas dans l'édition parisienne de l'*Officina* due à P. Vidoue pour R. Chaudière, datée du même mois de mai 1532. L'édition lyonnaise a pu précéder de quelques jours la parisienne, Mareschal étant censé se conformer au privilège du Parlement (21 oct. 1531) octroyé pour trois ans à Chaudière à compter de la date d'impression de sa deuxième édition (mai 1532, la première datant de 1520). On peut difficilement croire à une édition partagée étant donné leurs contenus dissemblables (la présente pièce ou encore un poème de Textor à François de Clèves omis dans l'édition parisienne). Malgré la reproduction de cette pièce dans quelques éditions postérieures plus accessibles, c'est sans doute la relative rareté de l'édition lyonnaise de 1532, la *princeps* en ce qui concerne notre poème, qui doit être cause de l'absence totale, à notre connaissance, de signalement de ces distiques et, *a fortiori*, de questionnement sur leur auteur.

⁴ Textor est, en effet, décédé le 3 décembre 1522 et non en 1524, cf. N. Istasse, « Joannes Ravisius Textor: mise au point biographique », *BHR* 69/3 (2007), pp. 691-703, spéc. 700-702. Nous terminons actuellement une étude biobibliographique sur JRT (à paraître chez Droz), qui comprendra notamment un répertoire exhaustif des éditions et impressions de ses œuvres.

⁵ Vv. 1-97, spéc. 85-97. Dans la présentation de « Déjanire » des *Epitheta* de Textor (éd. Paris, 1524, f. 127 r^o, s.v. *Deianyra* [sic]), ce n'est pas à Ovide mais à Claudien (*Laus Serenae* [*Carm. min.*, 30], vv. 171-176, p. 384 Hall) que Textor renvoie pour le détail sur cette rivalité.

⁶ Malgré l'évocation d'Hercule *Alexicacus* (voir notre commentaire du v. 15), il y a tout lieu de croire, en tout cas, qu'il faille exclure *R<egi> F<rancorum>*, c'est-à-dire une dédicace à François I^{er}, certes grand promoteur des lettres spécialement à l'époque de la présente édition, ou encore *R<egis> Filio*, même si le Dauphin François, âgé d'une quinzaine d'années à cette date, était donc apte à jouir pleinement de la *Cornucopiae*: cette extrême

Si l'on admet que ces deux lettres désignent plutôt l'auteur de ces vers, dès lors adressés *ad lectorem*, qui donc peut se cacher, consciemment ou non, derrière elles, en sachant qu'aucun personnage de l'entourage connu des Mareschal ou des Vincent n'y correspond, ni aucun des familiers de Textor⁷ ?

Un faisceau d'indices divers nous conduit à penser que ce pourrait être un (futur) grand nom de l'humanisme, connaisseur de l'œuvre de notre humble régent: François Rabelais⁸. Il faut premièrement rappeler l'intense activité éditoriale déployée à Lyon en 1532 par le savant médecin et philologue entre son arrivée dans la cité rhodanienne au printemps et la publication des *Grandes et inestimables croniques* et de *Pantagruel*. Ainsi, en juin, juillet et septembre, Rabelais compose, en latin, les épîtres dédicatoires du second tome des *Epistolae medicinales* de Manardi, des *Aphorismes* d'Hippocrate et du *Testament de Cuspidius*, toutes éditions établies de sa main pour le compte de Gryphe⁹. Il est tout à fait plausible, en l'occurrence, que Rabelais ait cherché à côtoyer un des libraires-éditeurs les plus importants et les plus influents à Lyon, Simon Vincent, avant de se tourner, au décès de ce dernier (1532) vers ceux qui feront sa gloire, Claude Nourry, François Juste et surtout Sébastien Gryphe, de l'atelier duquel, notons-le, sortira en 1541 l'édition lyonnaise suivante de la *Cornucopiae* (et de l'*Officina*), porteuse des présents distiques¹⁰.

Outre ces éditions et traductions latines et leurs épîtres dédicatoires respectives – commandes éditoriales ou spontanée amicale ? – Rabelais signera également en latin deux pièces, cette fois en vers, à la fin de la même décennie¹¹. Rédigée sans doute dès 1537, la première pièce est un poème de cinq distiques élégiaques sur le thème du *garum* adressé à Étienne Dolet et paru au livre second des *Carmina* de ce dernier (1538)¹². L'autre document est une *Allusio* manuscrite (c. 1539) de six distiques destinée sans doute à atténuer par un

« sobriété » (aucune épithète superlative, etc.) pour de tels dédicataires, ainsi que la connotation médiévale forte de ce sigle – « R. F. » pour *Rex Francorum* renvoie, par exemple, à la numismatique carolingienne (monogramme de Pépin le Bref) – paraîtraient tout bonnement incongrues. Il est tout aussi peu probable qu'il faille lire *Ravisio fratri* ou *Ravisio frater*, ou encore *Reverendo fratri* (non dans le sens religieux, mais familial) en considération d'un hommage fraternel (Jac. Ravisius Textor) qui plus est posthume: s'adressant à son frère défunt, il paraît évident que l'adresse aurait dû être, à tout le moins, un peu plus explicite et chaleureuse.

⁷ Pour la famille Vincent, on dispose notamment de la thèse de M. Lecocq: *Simon Vincent, libraire-éditeur à Lyon de 1499 à 1532*, thèse d'Hist. de l'Univ. de Saint-Étienne (1983), Lille: Univ. de Lille-III, 1985. Par ailleurs, on peut écarter très vraisemblablement Textor lui-même. Outre la discordance des initiales, le caractère tardif et posthume de cette pièce – en sachant qu'il ne subsiste aucune trace d'une édition de l'*Officina* (et de la *Cornucopiae*) entre l'originale du 27 novembre 1520 et celles de 1532 – ainsi que l'évocation personnelle de l'auteur (*Textor*, vv. 11-16) et spécialement le caractère élogieux, pour ne pas dire thuriféraire, des trois derniers distiques rendent malaisée, voire impossible, une telle interprétation. Aucun autre exemple d'une telle entreprise poétique autopromotionnelle ne subsiste dans l'œuvre de JRT.

⁸ Sur l'influence probable de l'érudition textorienne sur Rabelais, cf. e.a. J. Plattard, *L'œuvre de Rabelais (sources, invention et composition)*, Paris, 1910, pp. 247-248. Nous avons récemment traité d'une autre analogie littéraire entre une épître de Textor et un passage du *Pantagruel*, cf. « Les *Gingolphi* de J. Ravisius Textor et la pseudohutténienne *Conférence macaronique* (ca. 1519) », *Hum. Lov.* 60 (2011), pp. 85-97, spéc. 90-91.

⁹ Rabelais composera, fin août 1534, une quatrième épître-dédicace latine, celle de la *Topographia antiquae Romae* de Marliani (Gryphe). Pour ces textes, cf. *Rabelais. Œuvres complètes*, M. Huchon (éd.), Paris, Gallimard, 1994, pp. 979-992. De la fin novembre de cette même année date encore son épître latine à Érasme, cf. *l.c.*, pp. 998-999. Enfin, toujours en prose, signalons la *Supplicatio Rabelaesi* (c. 1535), cf. *Rabelais*, éd. Huchon, pp. 1031-1033; J. Boulanger, « La *Supplicatio pro apostasia* et le bref de 1536 », *RÉR* 2 (1904), pp. 110-134.

¹⁰ J.-M. Dureau n'écarte pas non plus la possibilité d'une collaboration avec Vincent (sans faire le lien avec les présents distiques), cf. « L'imprimerie lyonnaise au temps de Rabelais », *Lyon, les années Rabelais (1532-1548)*, Ead. et al. (éd.), Lyon: Archives municipales, 1994, pp. 43-52, spéc. 49.

¹¹ En ce qui concerne les attributions conjecturales de poèmes latins à Rabelais, la plus probable nous paraît être le distique latin placé en épigraphe à l'édition des *Aphorismes* de 1532 citée plus haut. Cf. R. Antonioli, *Rabelais et la médecine*, Genève: Droz, 1976, p. 100 et n. 169. Pour être complet sur Rabelais et la composition en langue savante, on signalera les trois distiques qu'il adresse en grec au seuil du traité de Tiraqueau sur les lois du mariage (*Andreae Tiraquelli... Sectio De legibus connubialibus et jure maritali*, Paris, Galliot du Pré, 1524; sixain précédé seulement de ses prénoms et nom en grec).

¹² *Francisci Rabelaesi ad Doletum. De garo item* (II, 15). Cf. *Rabelais*, éd. Huchon, p. 1025; R. Cooper, « Rabelais's neo-Latin writings »..., pp. 61-62.

« Badinage » un différend survenu entre Briand Vallée du Douhet et Antoine de Gouvéa¹³. Sans pouvoir être péremptoire vu la petitesse de l'échantillon comparatif disponible et le caractère répandu des distiques élégiaques, on notera, néanmoins, que notre pièce et ces deux dernières empruntent donc la même forme poétique¹⁴.

Reste la question de l'ordre des initiales, peut-être inattendu, en supposant que ce ne soit pas simplement le fait de l'imprimeur, par exemple dans le contexte d'une transcription d'un monogramme où les lettres F et R étaient entrelacées¹⁵... On dispose, à titre comparatif, de trois textes français contemporains – aucun en latin – signés de ces deux initiales¹⁶. Si tous trois sont insérés dans l'*Adolescence clémentine* de Marot, deux d'entre eux, signés « F. R. » et aujourd'hui communément attribués à Rabelais, à savoir le *Chant Royal de la fortune et biens mondains* et l'*Épithaphe de Marie fille aînée de monsieur D'Estissac*, sont attestés dès la première édition lyonnaise (F. Juste, févr. 1533) de l'œuvre clémentine¹⁷.

Quant au troisième, le *Dizain de l'ymage de Venus armee*, signé, lui, « R. F. » (en tête comme ici), son attribution reste sans doute plus conjecturale, mais, selon nous, plus par le fait que cette pièce, parue au plus tard en 1534 (éd. Paris, Vve Roffet), figure pour la première fois dans une édition parisienne et non lyonnaise de l'*Adolescence clémentine*, qu'en raison du seul ordre des initiales, point non rédhitoire, à nos yeux, en ce qui concerne tout au moins les distiques faisant l'objet de cette note, spécialement au vu du contexte chronologique et géographique exposé plus haut¹⁸. Toutefois, le fait que la plupart des pièces de cette section intitulée « S'ensuyvent aucunes œuvres qui ne sont de la façon dudict Marot » de l'édition Roffet de 1534, dont les deux pièces françaises signées « F. R. » citées ci-dessus, aient d'abord paru à Lyon n'exclut pas, loin s'en faut, l'hypothèse d'une identité de main entre notre poème latin et ce dizain français.

Les huit distiques de la *Cornucopiae* pourraient, certes, paraître coulés dans une curieuse discrétion, voire un surprenant anonymat, quand on sait que les seules œuvres

¹³ La *Francisci Rablaesii Allusio* a dû être composée peu de temps après la parution de l'épigramme de Gouvéa dans ses *Epigrammaton libri duo* (Lyon, S. Gryphe, 1539). Cf. *Rabelais*, éd. Huchon, p. 1026 et 1763-1764; R. Cooper, « Rabelais's neo-Latin writings »..., pp. 63-64.

¹⁴ L'analyse de la langue et du lexique n'amène non plus aucun résultat probant et ce, même en prenant en compte ses vers français. L'absence de « badinerie rabelaisienne », que l'on trouve cependant même dans ses écrits latins (*Allusio*), ne peut constituer un argument, à cette époque antérieure au grotesque du *Pantagruel*, marquée, en outre, par ses éditions purement scientifiques et érudites (cf. *supra*).

¹⁵ Les chiffres de lettres entrelacées avaient été récemment mis en lumière par Geoffroy Tory dans son *Champ fleury* (Paris, Tory/Gourmont, 1529), f. lxxix. On sait, par ailleurs, que Rabelais a joué sur les initiales de son nom et de son prénom dans ses signatures, par exemple au bas de son doctorat.

¹⁶ S'il faut accrédiéter les « souvenirs » de Charles Perrat (« Le *Polydore Virgile* de Rabelais », *BHR* 11 (1949), pp. 167-204, spéc. 203-204), la préface des fantomatiques *Strategemata... Domini de Langeio, militis, in principio tertii belli Caesarei* aurait porté le monogramme « F.R.M. », c'est-à-dire celle de Rabelais médecin. Pour une discussion sur cette édition, cf. R. Cooper, « Rabelais's neo-Latin writings »..., pp. 66-67.

¹⁷ Respectivement ff. cxv v°-cxvi v° et cxvi v°-cxvii r°. Pour être précis, la signature « F. R. » figure au bas du second de ces deux textes consécutifs. Le premier est déclaré « composé par ung des amys de C. Marot », le second par le « susdict ». Le blason de Rabelais figure après l'achèvement d'imprimer. Cf. *Rabelais*, éd. Huchon, pp. 1027-1030. Sur l'attribution à Rabelais des deux premiers, cf. C.A. Mayer – C.M. Douglas, « Rabelais poète », *BHR* 24 (1962), pp. 42-46, spéc. 42-43 (*Dizain*).

¹⁸ Ce dizain apparaît, en effet, avant l'édition parisienne de 1536 (cf. Mayer-Douglas, « Rabelais poète », p. 43; *Rabelais*, éd. Huchon, p. 1765), à savoir, à notre connaissance, dans l'édition parisienne de L. Blaubloom pour la veuve de P. Roffet, datée du 19 août 1534 (ff. r 7 v°-8 r°). On ne la trouve en tout cas pas dans les éditions lyonnaises assurément antérieures de l'*Adolescence*, à savoir celles de François Juste (23 févr. et 12 juil. 1533), imprimeur lié à Rabelais à la même époque, comme on le sait (édition du *Pantagruel* de 1533). Sur les premières éditions de l'œuvre marotique, cf. P. Villey, « Tableau chronologique des publications de Marot », *Revue du XVI^e siècle* 7 (1920), pp. 46-97, spéc. 85, à compléter par Id., « À propos d'une édition de Marot », *Revue du XVI^e siècle* 15 (1928), pp. 156-160, spéc. 158. L'hypothèse d'une composition due à François ou Florimond Robertet, émise sans argumentation précise dans le cadre de ces trois poèmes clémentins – à part les liens privilégiés des Robertet avec Marot, en particulier Florimond; si l'on opte pour François, il faut, dès lors, envisager une rédaction antérieure à 1532; cf. E. Picot, *Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. le Baron James de Rothschild*, Paris, 1884, p. 409 et 413 (attribution à 'F. Robertet'); F. Lachèvre, *Bibliographie des recueils collectifs de poésies du XVI^e siècle*, Paris, 1922, p. 150 (Florimond) – n'est pas à exclure totalement non plus en ce qui concerne les distiques de la *Cornucopiae*, même si elle ne repose sur aucune base concrète. Enfin, même s'il s'agit toujours de Rabelais, « *Rablaesus Franciscanus* » (comme dans l'adresse de son épître à Budé en 1521), spécialement à cette date où il a quitté l'ordre, nous paraît impossible.

rabelaisiennes explicitement reconnues par une signature de son véritable nom jusqu'en 1538 et même 1546 si l'on compte les réimpressions de son *Hippocrate* (1543 et 1545), sont précisément celles rédigées en latin et en grec¹⁹. Mais l'existence même de poèmes français considérés comme rabelaisiens signés de ces initiales (cf. ci-dessus), à une époque proche, ôte à ce constat tout caractère péremptoire, que l'auteur, Rabelais ou un autre, ait estimé cette marque d'*auctoritas* suffisante pour être identifié par ses contemporains ou l'inverse²⁰.

Si ces huit distiques sont bien de Rabelais, il s'agirait de son premier poème latin édité et même, à l'exception de sa célèbre épître autographe à Budé (prob. 1521), de son écrit latin le plus ancien, du moins selon notre information actuelle. On pourrait y voir, en l'absence de tout témoignage relatif à un contact personnel entre Rabelais et Ravisius Textor²¹, un hommage posthume du savant médecin à l'érudition textorienne dont il a profité, un clin d'œil particulier à cette *Cornucopiae* de ressources naturelles²².

¹⁹ Cf. R. Cooper, « Rabelais's neo-Latin writings »..., p. 67.

²⁰ Nous n'excluons, bien entendu, pas l'hypothèse d'un auteur « R. F. » dont la postérité n'aurait rien conservé, qu'il s'agisse du présent poème et/ou du *Dizain* français cité plus haut.

²¹ Rabelais et Textor semblent, en tout cas, avoir eu des connaissances et des admirateurs communs, à l'exemple de Gilbert Ducher, auteur d'une épigramme élogieuse sur Textor dans l'édition originale de l'*Officina* (*Ad D. Franciscum Boherum Carnuten(sis) e<c>clesiae Canonicum primarium, Gilberti Ducherii de Textore Carmen*, f. [A vii v°]; réédité dans les deux éditions de 1532) et d'une autre sur Rabelais (*Ad Philosophiam, de Francisco Rabelaeso*), cf. A. Lefranc, « Une poésie inconnue sur Rabelais philosophe (1538) », *RÉR* 1 (1903), pp. 202-203.

²² Ces distiques tout empreints de mythologie ne sont pas sans rappeler la poétique de la sylve, forme de poésie dont l'érudition fut alimentée, entre autres, par les compilations savantes de notre régent: Textor serviteur de la sylve fut notamment célébré en 1522, rappelons-le, par un de ses fameux représentants parisiens, Nicolas Petit. Sur le contexte et notamment les liens entre Petit, Jean Bouchet et Rabelais, cf. J. Lecoq, « Nicolas Petit, Bouchet, Rabelais: la poétique de Politien du 'cercle de Montaignu' au 'cercle de Fontaine-le-Comte' », *Jean Bouchet. Traverseur des voies périlleuses (1476-1557). Actes du colloque de Poitiers (30-31 août 2001)*, J. Britnell – N. Dauvois (éd.), Paris: Champion, 2003, pp. 175-191, spéc. 178. Nous n'excluons pas, par ailleurs, l'hypothèse d'un Rabelais « passeur » de ce recueil précis (non de l'*Officina* proprement dite, rappelons-le) à l'intention de notables lyonnais soucieux de nourrir leur culture ou leurs écrits, que cette démarche provienne de sa propre initiative ou constitue une requête de l'imprimeur.

- Le fleuve de Calydon²⁴ provoqua le fils d'Amphitryon,
 Livrant un combat courageux en regard de ses faibles forces²⁵.
 Alcide ne souffrit point²⁶, lui l'invincible, d'être vaincu, d'autant plus
 Que Déjanire reviendrait à l'heureux vainqueur²⁷.
 5 Tandis qu'il se dérobe en formes diverses et lutte sous l'apparence d'un taureau²⁸,
 Et que, vaincu, à terre²⁹, il mugit, le farouche Achéloüs,
 Aussitôt il perd avec sa corne sa belle amie³⁰.
 Cependant son front amputé lui valut une gloire:
 La bienfaisante Abondance épancha ses richesses variées, emplissant la corne³¹,
 10 Désormais consacrée, la voilà suspendue tout en haut de ses temples.
 Cette corne, Textor la régénère, tandis qu'il parcourt le monde entier,
 Explorant tout pour en présenter le meilleur.
 Il entrelace des fleurs que seul Apollon connaît
 Et que la brillante Minerve cueille dans ses jardins.
 15 Vainqueur, le 'chasseur des maux'³², le triomphateur des Travaux par son courage,
 A révélé à Textor le chemin de la gloire.

²³ Orthographe et ponctuation originales (deux coquilles: v. 12 *mleiora*; v. 15 *Alexiciacus*). Les éditions postérieures consultées ne présentent aucune variante textuelle.

²⁴ *Calydonius amnis*: cf. e.a. Ov., *Mét.*, IX, 2 (cf. *Epitheta Textoris*, éd. 1524, f. 3 v°, s.v. *Achelous*).

²⁵ *pro molli Marte*: cf. Ov., *l.c.*, 62 (*inferior virtute*).

²⁶ *non tulit Alcides*: cf. Virg., *Én.*, VIII, 256. Chez Ovide, cette réaction orgueilleuse du dieu fluvial face au mortel est exprimée par *turpe deum mortali cedere* (*l.c.*, 16).

²⁷ La tournure latine est difficile à rendre en français de manière aussi synthétique. Il faut comprendre que la honte d'une défaite serait proportionnelle à la gloire d'emporter Déjanire.

²⁸ Un des artifices (*artes, formae*) auxquels recourt Achéloüs pour échapper aux assauts d'Hercule (après s'être muté en serpent), cf. Ov., *l.c.*, 80-81.

²⁹ *humii*: les cornes plantées dans le sol, cf. Ov., *l.c.*, 84.

³⁰ Cf. Ov., *l.c.*, 85-86.

³¹ Chez Ovide (*l.c.*, 87-88), ce sont les Naïades qui remplissent la corne de fruits et de fleurs odorantes et la consacrent (*sacrata* au v. suiv.), Bona Copia se contentant passivement d'être honorée de cet enrichissement.

³² Épithète d'Hercule (cf. Varr., *LL*, VII, 82; Lact., *Inst.*, V, 3, 14), définie dans les *Epitheta* de Textor (éd. 1524, f. 196 v°, s.v. *Hercules*) par *malorum amolitor*. Nonobstant la très forte probabilité que les présents distiques ne soient pas dédiés au roi de France (cf. *supra* n. 6), l'évocation d'Hercule *Alexicacus* rejoint pleinement l'idéal politique budéen de l'Hercule gaulois (François I^{er}), en l'occurrence protecteur des humanistes contre les fléaux du monde, utopie et épithète attestées dans l'épilogue du *De asse* et reprises dans le *De studio* et le *De transitu*, cf. M.-R. Jung, *Hercule dans la littérature française du XVI^e siècle. De l'Hercule courtois à l'Hercule baroque*, Genève: Droz, 1966, pp. 73-76; M.-M. de La Garanderie, *Christianisme et lettres profanes. Essai sur l'Humanisme français (1515-1535) et sur la pensée de Guillaume Budé*, Paris: Champion, 1995, p. 280; Rabelais, éd. Huchon, p. 1484, n. 12. Or, imprégné de l'esprit du temps et de l'érudition de son illustre modèle, Rabelais recourt lui-même à l'image de l'*Hercules Alexicacus* en contexte analogue, une première fois à propos d'Érasme à la fin de cette même année 1532 (*litterarum assertor ἀλεξικακος*, épître à Érasme du 30 nov., cf. *Rabelais*, éd. Huchon, p. 999), une autre vingt ans plus tard, lorsqu'il place la deuxième rédaction du *Quart Livre* sous le patronage d'Odet de Coligny (épître liminaire et « Briefve declaration », *Rabelais*, éd. Huchon, resp. pp. 520-521 et 703-704). Enfin, on notera l'évocation d'Hercule dans le premier texte en français connu de Rabelais, l'épître versifiée de 'Maistre François Rabellays homme de grans lettres grecques et latines' à Jean Bouchet (1524), cf. *Rabelais*, éd. Huchon, p. 1022, vv. 21-22.

R. F.

*Amphitryoniam movit Calydonius amnis
Fortia pro molli praelia Marte gerens.
Non tulit Alcides invictum tam male vinci,
Quam bene victori Deianira fuit.*
5 *Dum fugit in formas, taurique in imagine pugnat,
Et victus mugit trux Achelous humi,
Iam simul et pulchram cum cornu perdit amicam.
Non nihil at laudis frons lacerata dedit.*
*Fudit opes varias pleno Bona Copia cornu,
Et sacrata suis pendet adusque tholis.*
10 *Quam reparat Textor totum dum permeat orbem,
Omnia perlustrans ut meliora ferat.
Hos texit flores solus quos novit Apollo,
Quosque suis hortis clara Minerva legit.*
15 *Victor Alexicacus domitor virtute laborum
Pandit Textori quo via laudis eat.*

Nathaël ISTASSE
Bibliothèque royale de Belgique